

10 propositions pour passer à l'acte

Il ne fait aucun doute que les jeunes seront au cœur des débats de société et des prochaines campagnes électorales en France comme au cœur de l'actualité sociale et économique. Car aujourd'hui on assiste à un phénomène croissant – et donc inquiétant – de déclassement social et à un risque de précarisation d'une génération qui constitue tout de même l'avenir de notre pays.

Dans une société comme la nôtre, hiérarchisée et élitiste, la crise n'a fait qu'accentuer les inégalités entre les salariés en activité durable, protégés par un emploi ou un statut, et ceux arrivant novices sur le marché du travail, en l'occurrence les jeunes ; même constat entre les jeunes venant de milieux favorisés, et très souvent issus de grandes écoles et ceux démarrant en bas de l'échelle, sans réseaux ni moyens, issus de milieux défavorisés, avec parfois un diplôme dévalorisé voire un parcours scolaire les stigmatisant d'emblée sur le marché du travail. Et sans oublier les « décrocheurs », ceux qui ont connu l'échec scolaire avant de devenir des « perdus de vue » pour l'administration scolaire et sociale mais qu'il faudra bien réinsérer car chacun doit pouvoir trouver sa place dans la société en fonction de ses qualités.

Plus inquiétant encore, face à la crise mondiale, la panne de l'ascenseur social, la reproduction des élites, la sacralisation du diplôme, l'orientation inégalitaire aboutissent à un phénomène partagé par de plus en plus de jeunes Européens et les Français ne font pas exception : taux de chômage élevé, durée du chômage qui s'accroît, emplois à statut précaire. Pourtant des études montrent que les jeunes sont de mieux en mieux formés en France comme en Europe, combinant souvent des formations pluridisciplinaires. Et les entreprises qui ont besoin de jeunes recrutent – certes selon des critères d'exigence – mais en offrant de véritables parcours professionnels, en développant les compétences de leurs recrues par la formation et la mobilité et en s'engageant sur l'égalité et la responsabilité sociale, des valeurs auxquelles les jeunes sont attentifs.

Alors sans doute faut-il que les entreprises communiquent davantage sur leur politique de ressources humaines, sur leurs métiers, sur leur engagement sociétal. Sans doute faut-il aussi que les jeunes s'ouvrent davantage au monde des entreprises, s'intéressent aux métiers, acceptent la mobilité.

C'est dans un état d'esprit de rapprochement de ces deux mondes et pour mettre à bas les stéréotypes véhiculés sur les jeunes d'une part, sur les entreprises d'autre part que j'ai mis au point ce guide. Mon souhait est aussi d'apporter mon expérience de l'entreprise et les conseils d'experts pour aider tous les jeunes – et notamment ceux qui partent défavorisés – à mieux aborder le monde du travail.

Il m'a paru important dans un premier temps de dresser un état des lieux de l'emploi des jeunes sans angélisme et à l'appui d'études récentes françaises et européennes. La formation par alternance qui peut se suivre du CAP au niveau BAC+5 a toute sa place dans ce guide qui traite de la nouvelle réforme gouvernementale et explique les changements à venir. A travers les fiches entreprises, j'ai souhaité relayer les attentes des entreprises et mettre en lumière leurs bonnes pratiques car en France ce sont surtout les entreprises qui

créent de l'emploi. C'est aussi grâce au soutien de ces entreprises partenaires en particulier que le guide existe et sera accessible gratuitement auprès des jeunes via le site internet www.pourlemploidesjeunes.fr. Enfin un 3^e volet, plus méthodologique et étayé de conseils pratiques, est consacré à la recherche d'emploi, aux codes professionnels et devrait guider un grand nombre de jeunes dans leurs démarches pour trouver leur premier emploi.

Enfin si les entreprises sont au cœur de l'emploi, si les jeunes sont responsables jusqu'à un certain point de leur avenir professionnel, les pouvoirs publics ont leur part de responsabilité. En effet qu'il s'agisse de l'éducation, l'orientation, l'insertion, les politiques publiques d'aides à l'emploi sur des critères territoriaux ou sectoriels, l'ETAT est le législateur et le régulateur de ces paramètres qui sont déterminants dans le parcours d'insertion professionnelle de tout un chacun.

Voici 10 propositions pour améliorer l'emploi des jeunes :

- ▶ Faire de l'insertion professionnelle des jeunes et de la politique d'emploi des jeunes un objet de dialogue avec les représentants des personnels voire une signature d'accord.
- ▶ Inclure dans le rapport annuel un chapitre qui précise la politique de recrutement envers les jeunes, le niveau des postes, la masse salariale jeune, la rémunération moyenne, et le nombre de contrats d'apprentissage, contrats aidés et stages convertis en CDD et CDI.
- ▶ Créer un fonds d'aide à l'emploi des jeunes grâce aux pénalités des entreprises contrevenantes sur les stages ou le renouvellement abusif de CDD.
- ▶ Créer un CFA et développer un réseau entreprises dans chaque université afin de développer les formations supérieures en alternance, d'adapter les formations aux offres du marché de l'emploi, de favoriser la transition études/emploi et la collaboration université/entreprise.
- ▶ Obliger les écoles et universités à assurer un suivi des étudiants sur 3 ans et à communiquer ce taux auprès du public afin de mesurer le taux d'insertion professionnelle de ces derniers et de réguler les filières sans débouchés.
- ▶ Faire entrer le monde du travail dans l'école dès le collège et lycée dans toutes les sections en faisant intervenir un binôme de professionnels (chef d'entreprise et expert en recrutement) dans les cours, en prévoyant un enseignement sur l'entreprise, les métiers, la recherche d'emploi.
- ▶ Le chômage des jeunes (comme celui des seniors) constituant aujourd'hui un phénomène de masse qui répond à des problématiques spécifiques, il serait plus efficace pour les chômeurs de se faire accompagner par des agents de Pôle emploi spécialisés par profil de demandeur d'emploi.
- ▶ Gratifier les acteurs de l'insertion professionnelle et notamment les agents des Missions locales, de Pôle emploi d'une prime aux résultats selon des critères de contrats signés, de chômeurs réinsérés...
- ▶ Inscrire le stage dans le code du travail et rémunérer à 50 % du SMIC un stagiaire en lui permettant de cotiser pour sa retraite.
- ▶ Limiter la durée et le nombre de stagiaires par entreprise en fonction de la masse salariale car trop de postes sont occupés par ces derniers.